

Séance du 11 mars 2014

L'an deux mil quatorze, le onze mars, à dix-huit heures, le Comité de cette Caisse des Ecoles, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-François BARTHET,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	0	0
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Messieurs Jean-François BARTHET, Hervé BERGEROT, Laurent BERGEROT et Cédric LAGARDÈRE ; Mesdames Évelyne HARAMBOURE et Nadine TESTEGUTTE.

Procuration(s) :**Étai(en)t absent(s) :**

Madame Nathalie MOUSQUEZ.

Étai(en)t excusé(s) :

Madame Nathalie MOUSQUEZ.



Date de la convocation
26 février 2014

Date d'affichage
26 février 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Cédric LAGARDÈRE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

vote le Compte Administratif de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	4 972,00
	Réalisé :	3 176,65
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	4 972,00
	Réalisé :	4 972,18
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	1 795,53
Résultat global :	1 795,53

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Loubieng

Le Président, Jean-François BARTHET



CAISSE DES ECOLES DE LOUBIENG

Mairie de Loubieng
400, Chemin de l'Église
64300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
Courriel : mairie@loubieng.fr
Site : www.loubieng.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 11 mars 2014.

L'an deux mille quatorze, le onze mars, à dix-huit heures, le Comité de la Caisse des Écoles de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET

Etaient présents : Messieurs Jean-François BARTHET, Hervé BERGEROT, Laurent BERGEROT et Cédric LAGARDÈRE ; Mesdames Évelyne HARAMBOURE et Nadine TESTEGUTTE.

Absente et excusée : Madame Nathalie MOUSQUEZ.

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric LAGARDÈRE.

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE LA CAISSE DES ÉCOLES.

Monsieur le Président informe le Comité que le résultat du Compte Administratif 2013 doit être repris au Budget Primitif 2014.

Le Compte Administratif approuvé par l'Assemblée délibérante fait apparaître un excédent global de **1795,53 €** réparti ainsi:

↳ **1795,53 €** d'excédent de fonctionnement

Le Président propose de reporter cet excédent dans le Budget Primitif 2014, selon les modalités suivantes:

En recette de fonctionnement:

Crédit du 002 (Résultat de fonctionnement reporté) pour un montant

de :

1795,53 €

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du président et après en avoir délibéré,

APPROUVE l'affectation du résultat constaté au Compte Administratif 2013 dans le Budget Primitif 2014.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres
présents,
Le Président,
Jean-François BARTHET.



CAISSE DES ECOLES DE LOUBIENG

Mairie de Loubieng
400, Chemin de l'Eglise
64300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
Courriel : mairie@loubieng.fr
Site : www.loubieng.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 11 mars 2014.

L'an deux mille quatorze, le onze mars, à dix-huit heures, le Comité de la Caisse des Écoles de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET

Etaient présents : Messieurs Jean-François BARTHET, Hervé BERGEROT, Laurent BERGEROT et Cédric LAGARDÈRE ; Mesdames Évelyne HARAMBOURE et Nadine TESTEGUTTE.

Absente et excusée : Madame Nathalie MOUSQUEZ.

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric LAGARDÈRE.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 - CAISSE DES ÉCOLES:

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2013, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2013,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de

tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

- DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Le Président,
Jean-François BARTHET.



CAISSE DES ECOLES DE LOUBIENG

Mairie de Loubieng
400, Chemin de l'Eglise
64300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
Courriel : mairie@loubieng.fr
Site : www.loubieng.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **Séance du 11 mars 2014.**

L'an deux mille quatorze, le onze mars, à dix-huit heures, le Comité de la Caisse des Écoles de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET

Etaient présents : Messieurs Jean-François BARTHET, Hervé BERGEROT, Laurent BERGEROT et Cédric LAGARDÈRE ; Mesdames Évelyne HARAMBOURE et Nadine TESTEGUTTE.

Absente et excusée : Madame Nathalie MOUSQUEZ.

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric LAGARDÈRE.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014.

Monsieur le Président soumet à l'Assemblée délibérante le budget primitif de l'exercice 2014 et lui demande de se prononcer.

Le Comité après avoir discuté le projet, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de voter ce budget par chapitre qui se résume de la façon suivante :

- * Dépenses de fonctionnement..... 5236 euros
- * Recettes de fonctionnement..... 5236 euros

- * Dépenses d'investissement..... 0 euro
- * Recettes d'investissement 0 euro

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Le Président,
Jean-François BARTHET.

